

ricades de Février : faire de l'ordre avec du désordre. On vante la prospérité, la sécurité des dix-huit années de la monarchie de Juillet. Il nous semble entendre un prodigieux appel de l'heureux temps pendant lequel il a pu tranquillement dévorer sa subsistance, ou l'architecte qui a bâti sur le sable se remémorer les jours et les nuits paisibles qu'il a passés dans sa maison avant que les pluies et la tempête vissent en faire une grande mine.

A toutes les époques la Providence marque à ceux qui veulent servir ses desseins une place et un rôle dont il leur est libre de comprendre et d'ambitionner la gloire. Quels que soient les embarras et les difficultés, les occasions ne manquent jamais aux hommes de bonne volonté qui entreprennent ce rude labeur : sauver une nation qui se perd. Louis-Philippe, nous osons le dire, a été, sous ce rapport, du nombre des privilégiés. Rien ne manquait à son expérience ; toutes les leçons lui avaient été données. A côté de lui, Dieu avait placé une de ces femmes qui lui appartiennent, et qu'il n'unit jamais à des têtes couronnées sans des vues particulières de miséricorde. Pendant qu'il régnait, de grands désastres, le choléra, la guerre civile, la misère, des inondations terribles visitèrent son peuple. Il y avait là une large plaie pour son cœur. Nous savons bien que sa main ne fut point fermée. Mais ce n'est pas au prix d'une bienfaisance ordinaire que l'on fonde une dynastie. Mieux que sa probité et sa sagesse, l'héroïsme de la liberté eût planté dans la terre de France les racines de sa royale maison, et ces racines y eussent grandi, sous la bénédiction de Dieu, baignées de nos larmes et au besoin de notre sang. Ne parlez pas de l'ingratitude du peuple français. Parlez, vous en avez le droit, de l'ingratitude et de l'avancement de la bourgeoisie dont Louis-Philippe fut le roi. S'il avait eu les qualités de ces hommes que l'antiquité appelait Pasteurs des peuples, il serait encore sur le trône, lui ou ses fils, mais, à coup sûr, il vous aurait pour ennemis.

Sa mort justifie tout ce que nous venons de dire. Il a voulu mourir en chrétien. Par là il a hautement reconnu et avoué ce qui aurait dû être la règle de toute sa vie. Il est mort comme Napoléon, et cet hommage à Dieu de ces deux majestés détronées est à la fois une expiation pour elles-mêmes et une solennelle leçon pour le monde. Nous les louons de leurs derniers moments, et nous avertissons leurs successeurs, quels qu'ils soient, quels qu'ils puissent être, que s'ils veulent échapper à leurs fautes et à leurs revers, ils doivent prendre leur acte suprême pour lumière et pour guide.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI, 17 SEPTEMBRE 1850.

Question de l'enseignement.

Une grave question préoccupe aujourd'hui à un haut degré les esprits et donne lieu aux plus importantes discussions dans la presse et dans les Assemblées Législatives. C'est la question de l'enseignement. Peut-il être mixte, ou doit-il être donné séparément, selon que les enfants appartiennent à telle croyance religieuse ou à telle autre ? Tel est le problème moral, dont la solution est partout si vivement agitée.

Ce sujet si vital va être traité d'une manière approfondie, et avec plus de solennité que jamais par les Evêques d'Irlande, dans le Concile National qui se tient maintenant à Thurles sur l'invitation directe du Souverain Pontife. La question si longtemps controversée des Facultés irlandaises va occuper surtout les vénérables prélats appelés à formuler des décrets destinés à mettre fin aux discussions qui se poursuivent depuis 1845.

On comprend, dit l'Univers, dont nous ne faisons que compiler ici les observations, toute l'importance de cet événement chez un peu

ple qui a su conserver sa foi à travers les siècles et les persécutions, et il est facile de se rendre compte de la portée des décrets qui émaneront de l'auguste Assemblée. "Le gouvernement anglais n'est pas moins préoccupé que les catholiques des résolutions qui seront prises par le Concile, car il s'agit pour lui de la vie ou de la mort d'établissements qu'il a créés, dans une pensée de conciliation et de progrès, au prix de sacrifices pécuniaires considérables. Or, le Gouvernement suit pertinemment que les décrets du Concile, qui pourront être plus ou moins sévères, auront pour objet de faire respecter les principes posés par le Saint-Siège."

Il importe que les Catholiques sachent que le principe de l'enseignement mixte (qui bannit virtuellement la religion des écoles) est repoussé et reprouvé par le Chef de l'Eglise et que Pie IX a envoyé, il y a quelques mois, aux évêques d'Irlande un Rescrit qui lève tous les doutes à ce sujet, comme sur la part de concours que les évêques, les membres du Clergé et les fidèles peuvent donner aux Facultés gouvernementales.

Quoiqu'on ignore encore les termes de ce Rescrit, la pensée en est généralement connue. Or, il paraît qu'après sa publication, les catholiques désireux de rester fidèles au Saint-Siège, devront cesser tout rapport avec les Facultés du Gouvernement, et qu'ils ne pourront ni y enseigner ni envoyer leurs fils aux cours qui y seront faits. Une telle sévérité doit faire comprendre combien la question est jugée grave sous le rapport de la foi religieuse. Il faut que les conséquences d'un système d'éducation où la loi ne peut permettre de donner que des notions générales et vagues de Christianisme, sans application aux croyances particulières des enfants, soient regardées comme éminemment délétères, et le système entier comme tout à fait propre à glacer le cœur de la jeunesse par un déplorable indifférentisme, puisque le Saint-Siège croit devoir se refuser aux concessions et s'opposer énergiquement à ce qu'un tel ordre de choses s'imprime définitivement et jette de profondes racines en Irlande.

Le Saint-Siège a, sans doute, apprécié le danger de la lutte où il s'engage, et ce ne peut être que la forte conviction d'un devoir qui peut le déterminer à s'y jeter. Il compte sans doute, sur la foi et la fidélité du peuple irlandais.

De son côté, continue l'Univers, le gouvernement Anglais, bien que son anxiété soit grande, n'est pas sans espoir de sauver ses facultés. Il espère que l'esprit d'incertitude a fait assez de progrès pour que les consciences ne s'alarment pas des décrets d'un concile. Il pense qu'il est difficile de défendre à la jeunesse d'aller puiser l'instruction aux sources gouvernementales, sans lui fournir un autre moyen de s'instruire, sans opposer à l'enseignement condamné un enseignement autorisé d'une autorité équivalente. Or, les catholiques n'ont pas d'université, et l'organisation d'un établissement d'instruction supérieure pouvant rivaliser avec les Facultés du Gouvernement, ne sera pas l'affaire d'un jour ? Telle est la principale espérance du Gouvernement ; cette situation fait surtout sa force contre les catholiques.

"Nous avons reçu de Dublin, il y a quelques mois, des lettres qui nous parlent du projet de fonder une université. Cette pensée avait été suggérée ou encouragée par le Saint-Siège, et, si elle avait reçu une exécution immédiate, l'embarras des catholiques serait bien moins grand aujourd'hui. Mais, sur ces entrefaites, la nomination de Mgr. Cullen à l'archevêché d'Armagh et la nouvelle que Pie IX convoquera bientôt les Evêques en concile, firent ajourner ce projet, afin d'avoir, avant de rien entreprendre, l'avis et le concours du nouveau pape. Le concile prendra sans doute quelque détermination à ce sujet, mais, si nous ne connaissons la supériorité d'esprit des membres de l'épiscopat irlandais et l'empressement avec lequel ils sacrifieront leurs préoccupations personnelles à l'intérêt commun, nous craindrions, quoique l'argent ne manque pas, que la fondation d'une université ne rencontrât des difficultés pratiques plus sérieuses qu'on ne l'a supposé d'abord. Or, comment défendre la fréquenta-

tion des Facultés mixtes avant de fonder des Facultés catholiques ?

La sagesse des Pères du Concile de Thurles parviendra, nous n'en doutons pas, à concilier tous les intérêts ; mais il n'en est pas moins intéressant de savoir sur quelles difficultés le ministère anglais fonde ses espérances. Les nouveaux établissements ne peuvent échapper au danger qui les menace que par la défection des catholiques et la division de l'épiscopat ; mais si ces deux éléments d'action et de force manquent un pouvoir, il cédera plutôt que de compromettre l'existence de ses Facultés. Il attendra l'effet des mesures prises par le Concile, et il se résignera ensuite à reconnaître qu'il s'est trompé en s'engageant dans un système qui a également soulevé contre lui les anglicans, les presbytériens et les catholiques. Nous avons assez de confiance dans les membres du Gouvernement pour nous espérer qu'ils proposeront alors à l'épiscopat une transaction qui consistât à donner à chacune des Facultés une destination spéciale. L'une serait affectée à l'instruction des presbytériens, l'autre à celle des anglicans, et la troisième serait exclusivement réservée aux catholiques, sous la direction immédiate des Evêques. Cette transaction offrirait des avantages réciproques et incontestables. Le Gouvernement mettrait fin à un des plus grands embarras que rencontrent ces rapports avec l'Eglise d'Irlande, et les fidèles verraient triompher, grâce à la fermeté du Saint-Siège et de son auguste Pontife, un principe qu'ils conserveront dans toute sa pureté, pour l'éducation et l'exercice des nations catholiques.

Nous remercions le lecteur à la partie Religieuse de cette feuille où se trouve une mention plus ample du "Concile National d'Irlande."

COLONISATION DES TOWNSHIPS.—On apprend par le Journal de Québec qu'à une assemblée des directeurs de l'Association pour la Colonisation des Townships de l'Est, on a résolu de faire une collecte pour venir en aide aux Colons que l'Association a pris sous sa protection.

Nous ne nous occupons, en passant, à nos lecteurs, que les laïques de Québec font connaître leur zèle pour la Colonisation par leurs actes et non seulement par leurs paroles. Ils ont une association organisée et en permanence. La ville est partagée en quatre quartiers et des membres sont nommés pour faire fonctionner l'œuvre dans leurs quartiers respectifs.

A Montréal, de regrettables divisions ont détruit l'Association qui s'y était formée, et les citoyens ne s'occupent plus du tout de Colonisation. Le clergé seul a continué de s'en occuper, et nous informé que de nouveaux efforts doivent être faits pour activer l'œuvre. Mais les résultats de ces efforts seront nécessairement lents et peu efficaces, si les laïques ont mission de promouvoir les intérêts matériels du peuple ne s'occupent à la tête de cette œuvre et si ils ne se donnent un peu de peine pour la faire réussir.

Arrêter le flot de l'émigration qui roule sans cesse vers les Etats-Unis, faire rentrer dans leur patrie des milliers de Canadiens qui seraient si heureux de revenir au Canada, s'ils y pouvaient trouver la vie qu'ils vont chercher ailleurs, ce sont là assurément des objets bien dignes d'être ardemment poursuivis par tous les vrais amis du pays. Comment donc expliquer l'apathie, la torpeur qui régnent à cet égard parmi presque tous nos chauds partisans politiques ?

Demain, à 10 heures du matin, aura lieu la bénédiction de la pierre angulaire du nouveau Collège des RR. PP. Jésuites. Mgr. de Montréal présidera la cérémonie, et Mgr. de Toronto fera le discours de circonstance. Les citoyens de Montréal s'y trouveront sans doute en grand nombre. Déjà ils ont témoigné de l'intérêt qu'ils portent à l'érection du nouvel édifice, en souscrivant nous dit-on, pour à peu près un tiers du coût de sa construction.

Le jury d'accusation de la Cour criminelle des Trois-Rivières a déclaré fondée l'accusation d'incendie à St. Grégoire contre Isidore Houle, Charles Allison, Raphaël Poirier et

George Piché, comme perpétrateurs principaux au second chef, et contre Pierre Bellevue sous qualité de complice avant la commission du crime. L'instruction de cette affaire devait être poursuivie samedi dernier. Plusieurs des accusés ont plaidé non-coupable.

D'autres accusations ont été portées contre certains individus à la requête du grand jury, pour parjure. Il a aussi procédé à l'examen de dénonciations pour émeutes et tentatives contre l'autorité publique, comme suites de la résistance à la loi des écoles. Il y a une grande fermentation des esprits à Trois-Rivières, dit à ce sujet un correspondant du Herald, et une foule compacte encombrant le palais de Justice lors du rapport des true bills en question par le grand jury.

Le Parlement Provincial vient d'être prorogé jusqu'au 23 d'octobre, par une proclamation publiée dans un extra de la Gazette Officielle.

Le gouverneur-général de retour depuis mercredi de son excursion sur les lacs d'en haut, est reparti pour New-York où il doit rejoindre Wilby Egin, avec lequel il est incessamment attendu à Toronto.

L'exhibition horticole qui doit avoir lieu sur le terrain de M. John Torrance au faubourg St. Antoine, jeudi prochain le 19 du courant, promet d'être magnifique. La société d'Horticulture se compose d'amateurs connus et d'hommes de goût bien compétents à promouvoir cette branche utile et agréable de l'industrie locale. Nous lisons dans quelques journaux une invitation publique à contribuer par des dons de fleurs, etc., à l'embellissement de ce bazar.

Nous avons omis de dire que dans la séance du Conseil de Ville tenue le 9, il a été résolu qu'un dîner public serait offert de la part des citoyens de Montréal aux étrangers de distinction qui visiteront la cité à l'occasion de l'exhibition industrielle qui aura lieu en octobre prochain. Sur treize conseillers présents à la séance, deux seulement ont voté à l'encontre de ce projet. Le dîner aura donc lieu, et le maire a formé un comité pour l'organisation d'un banquet.

On lit dans le Courrier que les citoyens de Québec viennent de présenter à George Okill Stuart, Mayor, Ex-Maire de Québec, un vase d'argent richement ciselé, de 34 pouces de hauteur, fabriqué par MM. Barber et Smith de Cornhill, Londres. Ce don a pour but de reconnaître les services que M. Stuart a rendus à la ville pendant les quatre années qu'il y a remplies les fonctions de Maire, et pour en perpétuer le souvenir. M. Stuart a témoigné de sa vive reconnaissance pour l'honneur qui lui était fait.

Un meurtre vient d'être commis au Village Français, près de Kingston, par un individu du nom de Charles Mathieu qui a frappé à coup de couteau son compagnon, appelé Dandin, dans une querelle dont les journaux ne disent pas quelle a pu être l'origine.

La semaine dernière un jeune homme de Québec, en allant dans l'emploi de M. Hartigan, peintre, déserta le poste, après s'être emparé d'une somme d'argent appartenant à son maître. Malheureusement pour lui, mais fort heureusement pour les autres parties intéressées, il avait compté sans le télégraphe électrique ; aussi son arrivée à Montréal, le lendemain au matin, la police prévenant à temps, arrêta le délinquant à sa grande surprise.

On lit dans le North American : "Un docteur Crew domicilié sur la rue Yong (Toronto), dans l'intérieur de la cité, s'étant armé d'un fusil à deux canons, et d'un pistolet, se rendit à une auberge près de

Yorkville. Sur la demande que lui fit le propriétaire de ce qu'il voulait faire de ces armes, il répondit qu'il avait l'intention de tuer quelques petits garçons qui avaient pillé son verger. Il pria en même temps le propriétaire de prendre soin de son fusil ; peu d'instants après il revint et lui redemanda son arme ; mais, sans lui donner le temps d'effectuer cette remise, il saisit son pistolet et le tira sur l'aubergiste, que la balle cilla au côté. L'agresseur a été arrêté, mais est parvenu à s'échapper. On le suppose temporairement atteint d'aliénation mentale."

On lit dans le Louisville Courier, à la date du 30 août, un tragique événement dont nous abrégons le récit :

"Un médecin du nom de Fox, s'étant rendu le soir chez son ami le docteur Randall, y fit conversation avec une jeune dame dont ce dernier était le beau-père. Ils étaient seuls dans un appartement de la maison du Dr. Randall. Fox prolongeant cette visite au-delà des bornes convenables, en fut averti par son interlocutrice qui lui fit observer que le temps était venu pour elle de se retirer. Fox s'opposa et après avoir éteint la lumière, s'empara de la jeune femme. Aux cris qu'elle poussa, le Dr. Randall s'empressa de venir à son secours, et voulut entreprendre de la dégager. Mais Fox, armé d'un couteau, le somma avec menaces de n'en rien faire. Le Dr. Randall frappa aussitôt le Dr. Fox d'un bâton qu'il tenait à la main, et dans les efforts d'une lutte acharnée, lui coupa la gorge ; Fox ne survécut que peu de moments à cette blessure. Un verdict "d'homme-ide justifiable" fut rendu par le Coroner en faveur du Dr. Randall."

Nouvelles Religieuses.

CONCILE NATIONAL D'IRLANDE.—Les journaux irlandais nous apportent de longs et intéressants détails sur l'ouverture du Concile national, qui a eu lieu à Thurles le 22, au milieu d'un concours immense des populations venues des environs et des distances même très éloignées pour assister à cette solennité.

La ville avait dès le matin un air de fête ; les magasins et boutiques étaient fermés ; la curiosité de la foule n'était rien au recueillement et à la piété touchante avec laquelle elle recevait la bénédiction de l'Archevêque Primat d'Irlande, sur le passage de la procession, qui a traversé la ville.

Les Pères du Concile sont au nombre de vingt-quatre, quatre Archevêques, et vingt Evêques. Trois prélats, retenus dans leur diocèse, pour cause de maladie, ont envoyé des fondés de pouvoir. On remarque l'Archevêque Primat des Trappistes irlandais de La Velleray, les Provinciaux de divers ordres, entre autres ceux de la Société de Jésus, des Dominicains, des Carmes déchaussés, des Augustins et des Franciscains.

Les membres du clergé assistaient à la réunion en nombre considérable. Indépendamment des vicaires-généraux qui avaient accompagné les prélats, des théologiens et des secrétaires du Concile, beaucoup d'ecclésiastiques étaient accourus de tous les diocèses d'Irlande pour être témoins de ce spectacle aussi nouveau que solennel.

Les détails de cette cérémonie, que rendait si imposante la présence d'un si grand nombre d'Evêques, d'ecclésiastiques et de religieux, paraissent avoir produit quelque sensation en Angleterre.

Après les prières, les cérémonies d'usage et un discours de Mgr. Blake, évêque de Down, les Pères se sont retirés pour commencer leurs travaux. On pense que le Concile ne durera pas moins d'un mois.

MEMOIRS.—On lit dans le journal ministériel la Croix de Savoie du 19 août :

"Aujourd'hui, M. Pinelli, président de la Chambre des Députés, est parti pour Rome avec M. Tonello, professeur de la Faculté de théologie à l'Université royale des études de Turin."

m'avait jamais quitté, celle qui m'aimait seul au monde ! morte, vous ma mère ! Ah ! que me reste-t-il alors ici-bas.

Une voix étouffée répondit :

— Dieu ! Maurice se redressa épouvanté ! Etait-ce un dernier soupir de la morte ou sa propre conscience qui avait répondu ? Il ne chercha point à le savoir ; mais il avait compris la réponse, et il l'accepta.

Ce fut alors que je commençai à le connaître ; j'allais souvent le voir à la petite maison d'octroi ; il se prêtait à mes jeux d'enfant, me racontait ses plus belles histoires, et me laissait cueillir des fleurs. Déshérité de toutes les grâces qui attirent, il se montrait indulgent pour ceux qui le fuyaient, reconnaissant pour ceux qui venaient à lui. Sans s'offrir jamais, il était toujours prêt à accueillir. Abandon, dédain, il subissait tout avec une patiente douceur, et sur cette croix de la vie où l'in soutient ses bourreaux, il répétait, comme le Christ :

— Pardonnez-leur, mon père, car ils ne savent ce qu'ils font."

Aucun autre employé ne montrait autant de probité, de zèle et d'intelligence ; mais ceux qui auraient pu faire valoir ses services se sentaient repoussés par sa difformité. Privé de protecteurs, il vit toujours ses droits méconnus. On lui préférait ceux qui avaient su plaire, et, en lui laissant l'humble emploi qui le faisait vivre, on semblait lui faire grâce. L'oncle Maurice supporta l'injustice comme il avait supporté le dédain ; méconnu par

les hommes, il levait les yeux plus haut et se confiait au jugement de Celui qu'on ne peut tromper.

Il habitait dans le faubourg une vieille maison où logeaient des ouvriers aussi pauvres que lui, mais moins abandonnés. Une seule de ses voisines vivait sans famille, dans une petite mansarde où pénétrait la pluie et le vent. C'était une jeune fille pâle, silencieuse, sans beauté, et que recommandait seulement sa misère résignée. On ne la voyait jamais adresser la parole à une autre femme ; aucun chant n'égayait sa mansarde ; enveloppée dans un morne abattement comme dans une sorte de linceul, elle travaillait sans ardeur et sans distraction. Sa langueur avait touché Maurice : il essaya de lui parler ; elle répondit avec douceur, mais brièvement. Il était aisé de voir que son silence et sa solitude lui étaient plus chers que la bienveillance du petit bossu ; il se le tint pour dit et redevint muet.

Mais l'aiguille de Toinette la nourrissait à grand peine ; bientôt le travail s'arrêta ! Maurice apprit que la jeune fille manquait de tout et que les fournisseurs refusaient de lui faire crédit. Il courut aussitôt chez ces derniers et s'engagea à leur payer secrètement tout ce qu'ils donneraient à Toinette.

Les choses allèrent ainsi pendant plusieurs mois. Le chômage continuait pour la jeune couturière qui finit par s'effrayer des obligations qu'elle contractait envers les marchands. Elle voulut s'en expliquer avec eux, et dans cette explication tout se découvrit.

Son premier mouvement fut de courir chez

l'oncle Maurice pour le remercier à genoux. Sa froideur habituelle avait fait place à une inexplicable attendrissement ; il semblait que la reconnaissance eût fondu toutes les glaces de ce cœur engourdi.

Délivré dès lors de l'embarras du secret, le petit bossu pu donner plus d'efficacité à ses bienfaits. Toinette devint pour lui une sœur aux besoins de laquelle il eût droit de veiller. Depuis la mort de sa mère, c'était la première fois qu'il pouvait mêler quelqu'un à sa vie. La jeune fille recevait ses soins avec une sensibilité réservée. Tous les efforts de Maurice ne pouvaient dissiper son fond de tristesse ; elle paraissait touchée de sa bonté ; elle le lui exprimait parfois avec effusion, mais la s'arrêtaient ses confidences. Penché sur ce cœur fermé, le petit bossu ne pouvait y lire. A la vérité, il s'y appliquait peu ; tout entier au bonheur de n'être plus seul, il acceptait Toinette telle que ses longues épreuves l'avaient faite ; il l'aimait ainsi et ne souhaitait autre chose que de conserver sa compagnie.

Insensiblement cette idée s'empara de son esprit jusqu'à y effacer tout le reste. La jeune fille était sans famille ainsi que lui ; l'habitude avait adouci pour elle sa laideur ; elle semblait le voir avec une affection compatissante ! Que pouvait-il attendre de plus ? Jusqu'alors l'espoir de se faire accepter d'une compagnie avait été repoussé par le petit bossu comme un rêve ; mais le hasard semblait avoir travaillé à en faire une réalité. Après

bien des hésitations, il s'enhardit et se décida à lui parler.

C'était un soir : l'oncle Maurice très-ému se dirigea vers la mansarde de l'ouvrière. Au moment d'entrer, il lui sembla entendre une voix étrangère qui prononçait le nom de la jeune fille. Il poussa vivement la porte entrouverte et aperçut Toinette qui pleurait appuyée sur l'épaule d'un jeune homme portant le costume de matelot.

A la vue du petit bossu, elle se dégagea vivement, courut à lui et s'écria :

— Ah ! venez, venez, c'est lui que je croyais mort ! c'est Julien, c'est mon fiancé !

L'oncle Maurice recula en chancelant. Il venait de tout comprendre d'un seul mot !

Il lui sembla que la terre fléchissait et que son cœur allait se briser ; mais la même voix qu'il avait entendue près du lit de mort de sa mère retentit de nouveau à son oreille, et il se redressa ranimé. Dieu lui restait toujours.

Lui-même accompagna les nouveaux mariés sur la route lorsqu'ils partirent, et, après leur avoir souhaité tout le bonheur qui lui était refusé, il revint résigné à la vieille maison du faubourg.

Ce fut là qu'il acheva sa vie, abandonné des hommes, mais non, comme il le disait, du Père qui est aux cieux. Partout il sentait sa présence ; elle lui tenait lieu de reste. Lorsqu'il mourut, ce fut en souriant, et comme un exilé qui s'embarque pour sa patrie. Celui qui l'avait consolé de l'indigence et des infirmités, de l'injustice et de l'isolement, avait su lui faire un bienfait de la mort.

Huit heures. Tout ce que je viens d'écrire m'a troublé ! Jusqu'à présent, j'ai cherché des enseignements pour la vie dans la vie ! Serait-il donc vrai que les principes humains ne puissent toujours suffire ? qu'au-dessus de la bonté, de la prudence, de la modération, de l'humilité, du dévouement lui-même, il y a une grande idée qui peut seule faire face aux grandes infortunes, et que si l'homme a besoin de sa vertu pour les autres, il a besoin du sentiment religieux pour lui-même ?

Quand, selon l'expression de l'Ecclesiaste, le vin de la jeunesse crie, on espère se suffire ; fort, heureux et aimé, on croit, comme Ajax, pouvoir échapper à toutes les tempêtes malgré les dieux ; mais, plus tard, les épaules se courbent, le bonheur s'effrite, les affections s'éteignent, et alors, effrayé du vide et de l'obscurité, on étend les bras, comme l'enfant surpris par les ténébreux, et on appelle au secours Celui qui est partout.

Je demandais ce matin pourquoi tout devient confus pour les sociétés et pour les individus. La raison humaine allume en vain, d'heure en heure, quelque nouveau flambeau sur les bornes du chemin, la nuit devient toujours plus sombre ! N'est-ce point parce qu'on laisse s'éloigner, de plus en plus, le soleil des âmes, Dieu ?

(A continuer.)

Celui qui hait le travail n'a assez ni de soi, ni des autres.